## **BULLETIN DE SOUTIEN 2018**

Plus de 60 % du budget annuel de Pour Que l'Esprit Vive provient de dons et de legs.

Merci pour votre soutien et votre générosité!

Depuis le 1er janvier 2005, la loi de Finances accorde aux donateurs une **réduction d'impôt égale à 66 %** du montant de leurs dons annuels dans la limite de 20 % du revenu imposable.

La part des dons dépassant cette limite au cours d'une année peut être reportée sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la même réduction d'impôt, dans la même limite.

Reconnue d'utilité publique depuis 1936, l'association Pour Que l'Esprit Vive est habilitée à recevoir legs et successions, exonérés de droits de mutation.

## Merci de compléter puis envoyer ce formulaire, accompagné de votre don à : Association Pour Que l'Esprit Vive, Agnès Desjobert – 69 Boulevard de Magenta, 75010 Paris

Mes coordonnées :		
Mr. / Mme. / Mlle. (Rayer les mentions inutiles)		
Nom :		
Prénom:		
Adresse :		
Code postal :		
Ville :		
Email :		
Pays : N° de téléphone	e (facultatif) :	
Je soutiens l'action de Pour Que l'Esp	rit Vive en faisant ur	າ don de :
□ 30 € □ 50 € □ 100 € □	<b>150</b> €	
□ 500 € □ Autre montant :	.€	
Projet auquel je désire que mon don s  Photographie sociale Capitale vacances Hors Saison Musicale La Prée Fonctionnement général de l'association		A partir d'un don de 100 € pour la Photographie sociale nous vous offrons le livre "Serge & Jacqueline"
Je règle  □ par chèque en euros à l'ordre de « Pou  □ par virement sur le compte de l'associa Code banque : 30066 – code guichet : 100  □ Je désire être tenu au courant des activ  □ Je désire recevoir un reçu fiscal.	ition Pour Que l'Esprit 005 – n° de compte : 0	00020153301 - clé RIB : 52

Pour plus d'informations : 01 81 800 362 — adesjobert@pqev.org SIRET : 428 423 727 00034 - 69 Bd de Magenta – 75010 Paris www.pourquelespritvive.org

Date et Signature (obligatoire):